

Benzerroug Souhila -Maitre de conférences ENS- Bouzaréah

Pour un enseignement interactif de l'oral en Algérie-Cas de la

première année secondaire

Notre article aborde l'enseignement de l'oral dans le cycle secondaire en Algérie après la deuxième réforme scolaire. Nous essaierons d'abord de présenter ce concept en explicitant la démarche adoptée pour son enseignement. Nous examinerons après sa place dans les différentes méthodologies de l'enseignement des langues. Nous passerons en revue ensuite les directives des programmes scolaires au sujet de l'enseignement de l'oral dans le cycle secondaire. Enfin, nous vérifierons la place qu'il occupe dans le manuel scolaire de la première année secondaire et nous terminerons par une conclusion dans laquelle nous présenterons nos suggestions pour un enseignement efficace de l'oral en classe de français.

Mots clés : oral, production orale- compréhension orale – compétence – interaction –évaluation

Introduction :

Enseigner une langue étrangère a pour objectif principal de pouvoir développer la compétence de communication des apprenants aussi bien à l'oral qu'à l'écrit comme le dicte clairement l'approche communicative. Ainsi, pour qu'un apprenant s'exprime en langue étrangère Dell Hymes nous informe que les deux paramètres suivants sont nécessaires : « [...] *connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi* » (HYMES, 1984 : 47). En Algérie, le français occupe le statut de langue étrangère qui est enseignée à partir de la troisième année du cycle primaire. Toutefois, les résultats des recherches menées en didactique des langues et même les enseignants eux-mêmes prouvent que les apprenants trouvent beaucoup de difficultés à s'exprimer à l'oral. Nous rajoutons aussi que les examens de fin de cycle en Algérie évaluent uniquement l'écrit, c'est-à-dire la compréhension et la production écrites. Cet état de fait, nous amène à nous interroger sur la place qu'occupe l'oral dans le processus enseignement-apprentissage et en l'occurrence le cycle secondaire. Est-il bien pris en charge dans les programmes et manuels scolaires ? L'évaluation est-elle bien prise en charge ? Les activités proposées sont – elles bien conçues pour pouvoir développer les compétences des apprenants en compréhension (réception) et en production écrite ? Pour pouvoir répondre à toutes ces questions, nous jugeons utile de définir d'abord le concept de l'oral.

1-Qu'est ce que l'oral ?

L'oral est un terme assez difficile à définir. En didactique des langues, l'oral désigne comme le souligne J-P Robert: « *le domaine de*

l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécialité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de productions conduites à partir de textes sonores si possibles authentiques. » (2002 : 120). L'oral vise le développement de deux compétences : la compréhension et la production orales.

Desmons, F rajoute que l'oral précède l'écrit dans la vie de l'être humain et évoque la nécessité pour un apprenant de langue de pouvoir s'exprimer oralement : *« l'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place prédominante dans les relations humaines. L'enfant parle dans sa langue maternelle bien avant de savoir tracer ses premières lettres. C'est pourquoi l'apprenant de FLE éprouve le besoin d'être rapidement capable de communiquer oralement, ce qui suppose l'acquisition de compétences de compréhension et d'expression. Ces deux aspects de la compétence de communication sont en interaction incessante et continue.* » (2005 :19)

L'oral est aussi considéré comme un moyen par lequel on construit le sens d'un message, chose qui n'est pas aisée comme nous le montre Tagliante Christine : *« (...) Construire le sens, surtout à l'oral, demande des activités complexes : faire des hypothèses, tester ces hypothèses, les confirmer ou les infirmer, et tout cela de façon extrêmement rapide, car l'interlocuteur vérifie rarement la compréhension(...) »*(2006 :99)

L'oral est donc souvent perçu comme un ensemble incohérent, voire incomplet comme nous l'indique Kucharezyk : *«.....Cela est dû à des inachèvements, des faux départs et par la suite des autocorrections. Il s'ensuit alors que l'oral est plus dynamique que l'écrit. De plus, le parlé, en tant qu'une forme autonome de communication, privilégie d'autres genres discursifs que l'écrit qui sont loin d'être homogènes».* (2009-P77-89).

Schneuwly et Dolz rajoutent que l'oral est une compétence difficile à faire acquérir aux apprenants : *« ...c'est un objet difficile à cerner et par conséquent ardu à scolariser. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'enseignement de l'oral peine à s'imposer comme véritable discipline du français.* » (1998 :11)

Nous comprenons dès lors que pour s'exprimer langagièrement à l'oral tout apprenant est censé comprendre des messages oraux afin de pouvoir par la suite développer sa capacité d'expression orale en autonomie.

Nous allons dans ce qui suit tenter de définir les concepts relatifs à la compréhension orale et à la production orale. Nous poursuivons notre exposé par la place de l'oral dans les différentes méthodologies de l'enseignement des langues.

2-La compétence de compréhension de l'oral :

Le terme compréhension découle du verbe comprendre qui signifie décoder. La compréhension en didactique des langues est comme nous l'explique J-P Robert : « l'opération mentale en décodage d'un message oral par un auditeur (compréhension orale) ou d'un message écrit par un lecteur (compréhension écrite) . Cette opération nécessite la connaissance du code oral ou écrit d'une langue (et celle des registres de discours des interlocuteurs ou des textes écrits. » (2002 : 32). Pour J-P Cuq la compréhension : « est l'aptitude résultant de la mise en œuvre de processus cognitifs, qui permet à l'apprenant d'accéder au sens d'un texte qu'il écoute (compréhension orale) ou lit (compréhension écrite). Il faut distinguer l'écoute et la lecture, qui sont des pratiques volontaires, des processus cognitifs, largement involontaires ».(2003 :49)

Pour Galisson, Robert et Coste, Daniel c'est une « *Opération mentale, résultat du décodage d'un message qui permet à un lecteur (compréhension écrite) ou à un auditeur (compréhension orale) de saisir la signification que recouvre les signifiants écrits ou sonores* » (1976.110)

La compréhension orale selon Desmons, F se présente avant la compétence de production orale : « *est aussi un objectif d'apprentissage qui précède souvent la prise de parole. En effet, on ne peut inventer les formes discursives utilisées par un groupe social dans une situation donnée. L'étudiant doit, donc, être exposé à des situations suffisamment diverses pour qu'il en dégage un comportement linguistique adéquat.* » (Desmons, F, 2005 :26)

Desmons,F rajoute la nécessité pour un auditeur de connaître les rudiments de la langue et de lui proposer des documents authentiques et motivants : « *La compréhension suppose la connaissance du système phonologique, la valeur fonctionnelle et sémantique des structures linguistiques, mais aussi la connaissance des règles socioculturelles. Il est donc préférable d'utiliser des documents sonores authentiques ou du moins vraisemblables, intéressants par leur contenu et variés.* (2005 : 27)

Nous pouvons déduire que la compréhension est un processus cognitif qui concerne aussi bien l'écrit que l'oral et pour que l'apprenant arrive à saisir la signification ou le décodage d'un message oral ou écrit, il est tenu de se familiariser avec les supports oraux ou écrits tout au long de son apprentissage.

Pour bien mener une séance de compréhension de l'oral, l'enseignant s'appuie sur des supports audio ou vidéo authentiques et faisant partie du vécu de l'apprenant. Les documents sonores peuvent concerner : les dialogues de méthodes, les interviews fabriqués ou authentiques, les

émissions radiophoniques. Pour ce qui est des documents vidéo nous pouvons privilégier les extraits de films, les documentaires, les spots publicitaires, les journaux télévisés, les débats, etc.

Il est à rappeler que la vidéo est un élément facilitateur de la compréhension orale. Elle mêle à la fois l'image animée et le son. L'image représente une véritable aide par ce qu'elle capte l'attention des apprenants. En outre, lors d'une séance de réception orale, l'apprenant de Fle n'est guère passif. De même Daniëtte Bailly tente de montrer que la compétence réceptive orale « *oblige l'auditeur à anticiper, à s'adapter d'avance à la teneur d'un message qu'il doit accueillir, en s'aidant des indices à sa disposition.* » (Bailly, D, 2001 :60)

L'apprenant auditeur utilise aussi diverses stratégies d'écoute (stratégies de mémorisation à travers le repérage d'une liste de lexèmes significatifs et leur réutilisation en vue de résoudre un problème ; stratégies sociales en demandant à l'enseignant des explications et parfois la traduction de quelques mots ; stratégies cognitives en s'intéressant à l'analyse des mots et l'application des règles de la langue. L'apprenant devient, peu à peu, autonome. Il cherche les moyens qui lui facilitent le décodage du message mis à sa disposition. Ainsi, nous rejoignons Louis Porcher qui souligne que « *le véritable enjeu des stratégies de l'apprenant consiste en la construction de l'autonomie grâce à laquelle l'élève s'investit dans le processus d'apprentissage en s'appropriant l'objectif visé, les compétences et les savoir-faire recherchés(...) c'est à lui de trouver les moyens par lesquels il atteint l'objectif qui s'est lui-même donné.* » (Porcher,L, 2004 :45)

Cornaire Claudette insiste sur la métacognition dans la mesure où « *cette composante permet de différencier les apprenants qui réussissent et ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage.* » (1998 :166)

Dans une cours de compréhension de l'oral quatre écoutes sont à insérer afin de pouvoir décoder le message, selon l'intérêt qu'il présente comme nous l'indique Desmos :

« Une première stratégie d'écoute sera donc la reconnaissance des voix, du nombre de locuteurs, des éléments paralinguistiques tels que les pauses ou les accents d'instance qui facilitent la compréhension des modalités de la parole (l'intonation, la négation, le doute, la surprise, l'indignation, etc) -on privilégiera ensuite une écoute globale suivie et non fragmentée du document pour en faire saisir le sens général.

-suivra son écoute sélective, pour laquelle des questions préétablies permettront à l'apprenant de retrouver des informations « ciblées » qu'il recherche dans le document.

-Enfin, une écoute détaillée peut permettre de reconstituer, voire de reformuler, le document dans son ensemble. » (Desmons, F,2005 :28)

-Évaluer la compréhension orale :

Évaluer la compréhension orale, c'est se doter d'outils qui permettent le repérage d'informations à l'écoute d'une chaîne sonore en fonction des objectifs recherchés. Le questionnaire relatif à la compréhension de l'oral comprend les quatre éléments suivants :

-le questionnaire à choix multiple (QCM). Il est sujet d'aléatoire. L'apprenant peut en effet décider de cocher une case au hasard s'il ne connaît pas la réponse. Comment limiter alors cette part de hasard ? On peut prévoir une case « pas de réponse » ou « on ne sait pas », ce qui implique la construction d'un QCM d'au moins 4 cases. On peut également pénaliser une réponse fausse.

-le texte d'appariement : on rencontre le même problème avec le texte d'appariement : comme l'exercice consiste à relier entre eux des éléments, l'apprenant peut-être tenté de relier ces éléments au hasard s'il a des difficultés à comprendre le document. On ne peut rajouter de case mais on peut envisager, comme pour le (QCM) , de pénaliser une réponse fausse. (Desmons, F,2005 :31)

-questionnaire à réponses ouvertes : le questionnaire à réponses ouvertes devient un outil moins « performant » dès lors que les réponses sont longues donc rédigées : il faut alors déterminer quelle part accorder à la correction de la langue, en effet, la réponse peut-être celle attendue mais très mal rédigée. En ayant déterminé la part de la langue dans la correction, on évitera de se laisser influencer par la rédaction au détriment de la réponse elle-même.

-Textes à trous : le texte ne présente pas de limite particulière. Enfin pour varier une évaluation, on peut mélanger des types d'exercices (exemple : QCM+questionnaire à réponses ouvertes courtes.). (Desmons, F, 2005 : 32)

3-La production orale :

La production orale est une compétence très nécessaire dans l'acquisition d'une langue étrangère. Elle se renforce par la compréhension oral et écrite comme nous l'indique si bien J-P Cuq : « *L'expression sous sa forme écrite ou orale, constitue avec la compréhension orale ou écrite un objectif fondamental de l'enseignement des langues.* »(2003 :99)

Kadi, Zoubeida, Chamie, Rime et Ducrot, Jeans Michel la définissent comme étant : « (...)une compétence (...), qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus divers, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait également appel à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncé à l'oral dans toute situation communicative »

Le Dictionnaire de Didactique des langues lui attribue cette définition : « opération qui consiste à produire un message oral (...), en utilisant les signe sonores » (Galissou, R ; Coste, D, 1976 : 208)

L'expression orale, rebaptisée production orale depuis les textes du cadre commun de référence(CECR), est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir, qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre. L'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative.

Évaluer l'expression orale :

La production orale est la plus difficile des deux compétences à exécuter .En effet, nous sommes constamment renvoyés à son caractère éphémère. Maurer évoque la difficulté de l'évaluation de l'oral : *« la communication de l'oral serait un processus complexe difficilement critériable, ne pouvant être soumis, contrairement à d'autres activités, à des procédures d'évaluation »* (2001 : 64)

Pour pouvoir évaluer l'apprenant en expression orale, l'enseignant peut adopter l'une des évaluations suivantes :

-l'évaluation immédiate : c'est l'outil le plus fréquemment employé dans la classe : sous forme de reprise ou de formulation , l'enseignant intervient dans sa classe au cours des échanges. On compte quatre modalités verbales d'évaluation(le geste sans la parole pouvant se substituer au verbal.

-l'évaluation positive directe : l'énoncé de l'apprenant est repris tel quel accompagné généralement de « oui, bien , d'accord... » ;

-l'évaluation positive indirecte : reprise de l'énoncé de l'apprenant sans marques de satisfaction de l'enseignant ;

-l'évaluation négative indirecte : l'enseignant reprend l'énoncé fautif de l'apprenant en le corrigeant, mais sans jugement ni marqueur négatif ;

-l'évaluation négative directe : c'est la même que la précédente à laquelle on ajoute des commentaires et le morphème « non ».

On peut aussi ajouter une cinquième, l'absence d'évaluation : l'enseignant n'intervient pas dans les échanges verbaux. Il n'intervient qu'à la fin de la prise de parole.

-l'évaluation différée : c'est celle qui permet à l'enseignant d'avoir un recul par rapport aux énoncés des apprenants. Il évite ainsi d'interrompre celui qui parle, ce qui serait la manière la plus désastreuse de faire. Et surtout, grâce à des phases de cours bien définies, comme par exemple le jeu de rôles. (Desmons, F, 2005 :pp32-33).

Il est important que l'apprenant comprenne qu'il est normal de se tromper et que c'est en se trompant qu'il progressera.

Il faut par conséquent :

-éviter de corriger « à chaud ».

-Donner toujours à l'apprenant l'occasion de se corriger lui-même, en lui signifiant par un signe qu'il a commis une erreur.

-Si l'apprenant n'y arrive pas, solliciter les autres apprenants.

-Ne donner soi-même la correction que si personne ne la trouve.

-Montrer que l'énoncé, incorrect dans la situation où il a été produit, pourrait être correct dans une autre situation et expliquer ainsi à l'apprenant qu'il a eu raison d'essayer de le produire.(Tagliante,C,2011 :157)

Pour finir, nous rejoignons Michèle Pendaux qui affirme que compréhension et production sont deux processus indissociables : « *L'accès au sens se réalise à l'oral lors des activités de l'échange verbal. Compréhension et production sont alors indissociables l'une de l'autre et se réalisent simultanément : dans l'échange, la compréhension est nécessaire à la production.* »(1998 :105)

L'enseignant se basera sur une grille critériée bien conçue comprenant des critères et des indicateurs relatifs à la production –expression orale en fonction du genre de discours à produire. Cette grille comprend au moins deux critères minimaux et un critère de perfectionnement.

4-Place de l'oral des les différentes méthodologies :

Dans la méthodologie traditionnelle ou appelée aussi grammaire traduction l'enseignement de la langue était axé sur la langue normée, sur la lecture et la traduction des textes littéraires en langue étrangère et l'oral était légué au second plan comme nous l'indique J-M Rosier : « *l'histoire de la didactique montre le mépris de la méthode grammaire-traduction envers l'oral, toujours rangé du côté du spontané, du ludique, de l'expression débridée, source de chahut.* »(2002 :87). Puis apparait une autre méthodologie qui donne plus d'importance à l'oral. Celle-ci est appelée méthodologie directe et s'étale de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'au début du 20^{ème} siècle. Parmi ses fondements, nous en citerons :

- L'enseignement des mots étrangers sans passer par l'intermédiaire de leurs équivalents en langue maternelle. Le professeur explique le vocabulaire à l'aide d'objets ou d'images, mais ne traduit jamais. L'objectif est que l'apprenant pense en langue étrangère le plus tôt possible.
- L'utilisation de la langue orale sans passer par l'intermédiaire de sa forme écrite. On accorde une importance particulière à la

prononciation et on considère la langue écrite comme une langue orale “scripturée”.

- L’enseignement de la grammaire étrangère se fait d’une manière inductive (les règles ne s’étudient pas d’une manière explicite). On privilégie les exercices de conversation et les questions-réponses dirigées par l’enseignant.

Par méthode orale on désignait l’ensemble des procédés et des techniques visant à la pratique orale de la langue en classe. Les productions orales des élèves en classe constituaient une réaction aux questions du professeur afin de préparer la pratique orale. L’objectif de la méthode orale était donc pratique. Le passage à l’écrit restait au second plan

C’est en 1950 qu’une autre méthode a vu le jour grâce aux spécialistes de la linguistique appliquée en s’inspirant à la fois de la linguistique structurale distributionnelle et du behaviourisme. Elle est née au cours de la deuxième guerre mondiale aux besoins de l’armée américaine voulant former dans les plus brefs délais des gens parlant une langue différente de l’anglais. Son principal but était de pouvoir communiquer en langue étrangère l’on continue à accorder à l’oral une place privilégiée tout en privilégiant les structures syntaxiques au détriment de la signification tandis que le vocabulaire était relégué au second plan.

La méthode SGAV (audio visuelle) a vu le jour au cours des années 50. Elle considérait la langue comme un instrument de communication et donnait beaucoup d’importance à la compréhension du message.

Nous assistons au premier manuel « *Voix et images de France (VIF)* où quatre « moments de la classe » sont à prévoir :

- 1) La présentation du dialogue enregistré accompagné de films fixes où l’on présente des situations.
- 2) La réutilisation des éléments
- 3) L’appropriation de structures grammaticales
- 4) La transposition

Toutefois, cette méthode ne répond pas aux véritables besoins de communication des apprenants. Dans la méthodologie audiovisuelle, les quatre habiletés étaient visées, bien qu’on accordât la priorité à l’oral sur l’écrit. La MAV prend aussi en compte l’expression des sentiments et des émotions, non considérés auparavant.

Enseigner une langue signifie développer les compétences des apprenants à l'oral et à l'écrit. Ce sont en fait les idées de l'approche communicative créée au début des années 70. Celle-ci considère la langue comme étant un instrument de communication et surtout d'interaction sociale. Pour cela, des exercices de communication réelle ou simulée beaucoup plus interactifs qu'avant sont favorisés et il ne suffit pas de connaître les aspects spécifiquement linguistiques, il faut aussi en connaître les règles d'emploi. Dans cette méthode, l'enseignant a recours à des documents authentiques, à des activités nombreuses et variées, en favorisant l'expression libre et l'erreur est inévitable dans un seul objectif : rendre l'apprenant actif. J-P Robert définit le concept de l'approche communicative comme : « *Le terme est une traduction fidèle de l'anglais communicative approach, néologisme qu'on peut définir comme : la façon d'envisager l'enseignement des langues à partir de la fonction essentielle du langage qui est celle de communication.* »(2002 : 28).

Actuellement l'enseignement des langues s'est focalisé sur une nouvelle approche nommée « l'approche actionnelle » qui est née à partir de l'approche communicative. Celle-ci est définie par le CECR comme : « *la perspective qui privilégie le type actionnel en ce qu'elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés. (...) Il y a tâche dans la mesure où l'action est le fait d'un (ou plusieurs) sujets qui y mobilisent stratégiquement les compétences dont ils disposent en vue de parvenir au résultat déterminé. Elle prend donc aussi en compte les ressources cognitives, affectives, volitives et l'ensemble des capacités que possède et met en œuvre l'acteur social.* » (CECR : 2001 : 15).

Cette dernière méthode ou approche met l'accent donc sur les tâches à réaliser à l'intérieur d'un projet global. L'action doit susciter l'interaction qui stimule le développement des compétences réceptives et interactives. Les compétences orales et écrites sont toutes les deux privilégiées.

Elle considère avant tout l'utilisateur et l'apprenant d'une langue comme des acteurs sociaux ayant à accomplir des tâches (qui ne sont pas seulement langagières) dans des circonstances et un environnement donnés, à l'intérieur d'un domaine d'action particulier.

5-Place de l'oral dans le programme de la première année secondaire :

Nous allons décrire dans ce qui suit les programmes du cycle secondaire. Nous procédons comme nous l'avons fait avec ceux du cycle primaire et

moyen, c'est-à-dire en abordant uniquement les objectifs d'enseignement du français et le déroulement du projet.

L'enseignement du français dans le secondaire a pour finalité de responsabiliser l'apprenant en tant que citoyen et de l'intégrer dans la société et dans le monde du travail par la suite.

Cet enseignement lui permet aussi de communiquer pour accéder aux connaissances, de s'ouvrir sur le monde, de se servir des technologies de l'information et de la communication et enfin de privilégier l'interculturel. Le programme de 1^{ère} AS annonce le profil d'entrée suivant pour ce qui de la compétence orale comme suit :

« Profil d'entrée en 1^{ère} A.S.

-A l'oral, l'élève est capable de :

- distinguer le texte argumentatif du texte narratif, descriptif ou explicatif.
- reformuler un court énoncé narratif, descriptif ou explicatif ;
- produire un court énoncé narratif, descriptif, explicatif ou argumentatif ;
- étayer une argumentation à l'aide d'arguments, d'exemples et d'explications.

L'Objectif Terminal d'Intégration (pour le cycle) est le suivant :
« *Produire un discours écrit/oral relatif à une situation problème de la vie sociale en respectant les contraintes de la situation de communication ainsi que l'enjeu et **en s'impliquant nettement** (discours marqués par la subjectivité).* (Programme de 1AS, 2005 :26).

Il ressort de cet objectif terminal que les concepteurs insistent beaucoup plus sur la notion du discours et annoncent que l'apprenant a pour mission de rédiger un type de discours précis à travers des situations –problème faisant partie de la vie de l'apprenant en respectant la consigne, la situation de communication et enfin en s'affichant dans son discours.

La compréhension de l'oral est présente dans le programme de 1^{ère} AS. En effet, nous pouvons en lire ceci : « **Compétence de lecture**

« Comprendre et interpréter des discours écrits-oraux pour les restituer sous forme de résumés à un (des) destinataire(s) précis ou pour exprimer une réaction face à ces discours. »(Programme 1AS :2005 :10)

Notre analyse de cette compétence révèle que les concepteurs n'évoquent pas le concept de la compréhension orale directement mais font allusion en disant discours oraux. Pour la production à l'oral, nous avons retrouvé

cette compétence : « *Produire des messages oraux en situation de monologue ou d'interlocution pour donner des informations, exprimer son point de vue ou raconter un événement* ».

Nous pouvons dire que les processus de réception et de production d'un texte oral mobilisant la même démarche que pour un texte écrit, il s'agit ici de distinguer surtout les différences relatives au changement du canal. Pour produire à l'oral deux situations sont privilégiées, à savoir le monologue ou l'exposé et la situation d'interlocution. Nous les avons extraites du programme de la première année secondaire : «

1-En situation de monologue (exposé)

- *Annoncer le thème de son exposé et son intention.*
- *Adapter le volume de la voix aux conditions matérielles de la situation de communication.*
- *Adapter son propos à son auditoire.*
- *Utiliser la syntaxe de l'oral.*
- *Utiliser une gestuelle en rapport avec ses propos.*
- *Soigner sa prononciation pour éviter des contresens à l'auditoire.*
- *Respecter le schéma intonatif de la phrase.*
- *Eviter autant que possible de lire ses notes.*

2-En situation d'interlocution

- *Etablir le contact avec l'interlocuteur.*
- *Tenir compte du statut de l'interlocuteur.*
- *Arrimer son propos au propos de l'interlocuteur.*
- *Maintenir une interaction en posant des questions pour :*
- *négocier le sens d'un mot,*
- *demander un complément d'information,*
- *demander une explication,*
- *montrer son intérêt (« et alors ? » ; « et après ? »...).*
- *Manifester ses réactions par le non verbal, par l'intonation, par des interjections.*
- *Prendre en compte les réactions non verbales de son interlocuteur pour ajuster son propos.*
- *Respecter le temps de parole.*
- *Reformuler les propos de l'autre pour vérifier sa compréhension.*
- *Reformuler son propre propos quand c'est nécessaire. P15 programme IAS*

La lecture de ces situations nous confirme qu'il s'agit d'indicateurs à utiliser par l'enseignant pour évaluer les apprenants à l'oral. Il aurait été souhaitable que les concepteurs du programme présentent une grille

d'évaluation critériée semblable à celles du CECR afin d'apporter une aide aux enseignants qui ignorent quasiment comment évaluer la production orale.

Le programme de la première année secondaire rappelle l'utilité de la compréhension orale (l'écoute » tout en privilégiant les documents authentiques : « L'emploi de moyens audio-visuels est recommandé : l'écoute d'enregistrements de chansons, d'interviews, de débats radiophoniques par exemple est fortement conseillée dans le but d'exposer les apprenants aux sons et à la prosodie présents dans des énoncés authentiques. » (Programme de 1AS ; 2005 :28)

Nous avons noté aussi que les supports suggérés pour aborder les activités de l'oral ne sont programmés que pour le projet de « l'interview » en privilégiant : « *cassettes audio, articles de journaux, interviews réalisées par le professeur à partir des informations données dans un article de presse.* »(Ibid :20)

En somme, nous pouvons dire qu'avec l'avènement de la deuxième réforme de 2003, l'oral a retrouvé sa place et il est au même niveau que l'écrit. Nous assistons donc à une valorisation de l'oral dans nos classes de français. Toutefois, la démarche privilégiée pour enseigner et évaluer l'oral reste floue et ambiguë dans le programme de première année secondaire et doit être revue de manière à la rendre plus explicite en apportant plus de précisions.

Les concepteurs des programmes se focalisent sur l'acquisition des structures linguistiques au détriment de l'écrit et de l'oral qui sont certes indiqués mais d'une manière insatisfaisante car aucune orientation n'est donnée concernant le déroulement des projets en séquences et que l'on retrouve seulement dans les documents d'accompagnement. De surcroît, les grilles d'évaluation de l'oral sont quasiment absentes et si elles y sont, ces dernières manquent de critères et d'indicateurs et ne permettent pas d'évaluer judicieusement les compétences des apprenants.

Nous avons pu lire le programme de la première année secondaire tout en nous centrant sur la place qu'occupe l'oral dans ce dernier. Nous essaierons à présent de vérifier la mise en œuvre de ces directives dans le manuel scolaire de première année secondaire.

6-L'oral dans le manuel de la première année secondaire :

L'analyse du manuel de la première année secondaire nous a révélé que l'activité orale n'est bien prise en charge car la compréhension orale n'est pas présente et les concepteurs abordent seulement l'expression orale à partir d'images, de schémas ou autres tout en négligeant l'utilisation des TIC.

Les activités de l'acquisition de la langue insérées dans ce manuel scolaire occultent la compréhension orale. Les concepteurs du manuel opte pour l'expression orale à partir d'images ou bandes dessinées sans avoir recours aux discours oraux qui proviennent de la télévision ou de la radio, celles-ci se limitent dans la plupart des cas aux réponses sur l'image et ne favorisent pas le développement de la compétence orale et par la suite améliorer l'articulation et la prononciation chez eux. Nous avons constaté aussi que le travail de groupe à l'oral n'est pas du tout favorisé, l'évaluation de la compétence orale est quasiment inexistante et aucune grille d'évaluation n'est insérée dans ce manuel. La phonétique aidant l'élève à bien prononcer à l'oral est tout à fait absente dans ce manuel. Ainsi, nous pouvons dire que les objectifs de ce manuel s'éloignent des directives des programmes que nous pouvons énumérer comme suit : écouter pour réagir ou alors construire du sens à partir d'un message écouté. En effet, l'écoute n'est pas du tout présente dans la classe de français, nous nous demandons et nous nous interrogeons comment les apprenants peuvent ils s'exprimer librement sans être familiarisés avec les différents types de discours oraux faisant partie de son vécu. Sachant que pour que pouvoir s'exprimer à l'oral il faut impérativement apprivoiser l'oreille. Il est question de former nos auditeurs à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement.

L'apprenant va réinvestir ce qu'il a appris en classe et à l'extérieur pour faire des hypothèses sur ce qu'il a écouté et compris. Il va se rendre compte que les activités de compréhension orale vont l'aider à développer de nouvelles stratégies qui vont lui être utiles dans son apprentissage de la langue.

Conclusion

Nous concluons notre recherche par dire que les activités de compréhension orale sont très peu abordées en classe. Ce qui explique la non maîtrise de la compétence orale par les apprenants qui n'ont pas l'occasion d'écouter des supports oraux. L'absence de réception orale est la cause principale de ce handicap.

Cette activité si importante doit être insérée dans le projet par l'utilisation des documents et supports oraux et authentiques en relation avec le vécu et le niveau de l'apprenant, tout en se basant sur des grilles d'évaluation de la compréhension orale qui comprennent des questions après trois écoutes (sélective-analytique et synthétique) pour pouvoir passer à l'expression orale. Les enseignants devraient installer progressivement cette compétence chez leurs apprenants parce que c'est un passage nécessaire avant la production à l'oral. Comment demande t- on à un

apprenant de prendre la parole et de s'exprimer librement en français sans le former à décoder le sens d'un simple message sonore ?

Pour une meilleure acquisition de la compétence de la compréhension orale, nous recommandons de :

-entraîner les apprenants à l'écoute à l'aide de documents authentiques, des vidéo- et des enregistrements sonores-des chansons et ce à partir du cycle primaire à commencer par de courts supports ;

-faire écouter les supports aux apprenants afin qu'ils se corrigent par eux-mêmes ;

-aider les apprenants à répondre aux questions de compréhension orale et surtout les aider en réexpliquant la consigne ;

-habituer l'apprenant à écouter un support afin de le comprendre et de répondre à des questions bien précises ;

-faire expliquer aux apprenants que c'est par le biais de l'écoute que se développe chez-eux la compétence discursive en français ;

La compétence de la compréhension orale (réception) est donc une compétence très importante dans l'enseignement –apprentissage du français comme l'indique Gruca : « *la compétence de la compréhension de l'oral est donc, et de loin, la plus difficile à acquérir, mais la plus indispensable.* »(2006 :1).

Pour un développement de la compétence de la production orale et en nous basant sur les résultats de notre recherche, nous suggérons de :

- donner l'occasion aux apprenants de prendre la parole et ce depuis le cycle primaire afin de les habituer et de les sécuriser ;

-stimuler l'imagination de l'apprenant et lui donner envie de travailler en sélectionnant au mieux les activités,

-utiliser un niveau de langue adapté à celui des apprenants ;

-obliger l'apprenant à s'exprimer en langue française pendant le cours et ne pas accepter le recours à une autre langue ;

-afin de faire aimer la matière, on suggère de changer continuellement la méthode de travail par le recours aux jeux et aux chansons qui suscitent la communication orale ;

-laisser l'apprenant s'exprimer et ne pas le bloquer en répondant à la question ou en voulant le corriger comme le montre clairement Bérard : « *L'approche communicative accorde une place importante aux productions des apprenants dans le sens où elle essaie de favoriser ces productions : donner à l'apprenant des occasions multiples et variées de produire dans la langue étrangère, l'aider à surmonter ses blocages, ne pas le corriger systématiquement...* » (1991 : 44).

Bibliographie :

- Bailly,D.(2001) ,*Didactique de l'anglais : la mise en œuvre pédagogique* , Tome 2,Paris : Nathan (coll .Perspectives didactiques .
- Bérard,E.(1991),*L'approche communicative : Théorie et pratiques*. Paris : CLE International.
- Conseil de l'Europe. (2001), *Un cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*, Division des politiques linguistiques, Paris, Les Editions Didier.
- Cornaire,C.(1998),*La compréhension orale*. Paris : Clé International, Coll. : Didactique des langues étrangères.
- Cuq,J-P.(2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International (asdifle) :Paris.
- Desmons, F. (2005), *Enseigner le FLE (français langue étrangère), pratiques de classe*, Belin : Guide de Belin de l'enseignement.
- Galissou, R ; Coste,D. (Dir.), 1976. Dictionnaire de didactique des langues. Paris, Hachette.
- Gruca,I. (2006).Travailler la compréhension de l'oral. Article publié le 8mars 2006sur Rfi. En ligne, dernière consultation le 26 mars 2011 :http://www.rfi.fr/IFFR/articles/075/article_623.asp.
- Kucharerezkyk, R. (2009), « Vers la compétence discursive à l'oral en classe de FLE » ; Synergies Pologne N°6, pp77-89.
- Manuel de 1^{ère} AS. (2004-2005).MEN, ONPS.
- MAURER, Bruno (2001) : *Une didactique de l'oral. Du primaire au lycée*, Bertrand-Paris, Lacoste.
- Pendaux, M.(1998), Les activités d'apprentissage en classe de langue, Hachette livre, Paris.
- Robert,J-P(2002), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Collection l'essentiel Français, OPHRYS.
- Porcher, L. (2004) .*L'enseignement des langues étrangères*. Paris : Hachette .Coll. Langues vivantes.
- Programme de la 1^{ère} année secondaire, Juillet 2005, ONPS.
- Rosier, J-M.(2002),La didactique du français, PUF, « Que sais – je » ,Paris.
- Schneuwly, B ; Dolz ,J(1998),Pour un enseignement de l'oral ,Initiation aux genres formels à l'école, ESF,édition.
- Tagliante,C.(2006), La classe de langue, *techniques et pratiques de classe*, nouvelle édition, CLE INTERNATIONAL :Paris.